



## Edito

Suite à l'élection d'Alain Lamour comme maire de la commune, l'assemblée générale m'a élu président d'EPL. Depuis le début du mandat, la majorité a choisi de remettre le citoyen au cœur du processus des réflexions et décisions municipales afin qu'il apporte sa vision, son expérience et ses connaissances de terrain. Les élus ne sont plus ceux qui décident seuls dans leur coin mais deviennent des facilitateurs, des organisateurs entre les groupes de travail avec les citoyens et les maîtres d'œuvre de l'agglo, du département, des promoteurs etc... tout en restant vigilants sur les impacts budgétaires des projets, les décisions souhaitées ainsi que l'intérêt général.

C'est pourquoi, dans ce numéro de l'Echo, nous revenons sur les ateliers de démocratie participative (au verso), ainsi que sur le redressement de la situation financière de la commune marqué par un désendettement important sur 2017, et une reprise des investissements en 2018 et le tout sans emprunt !

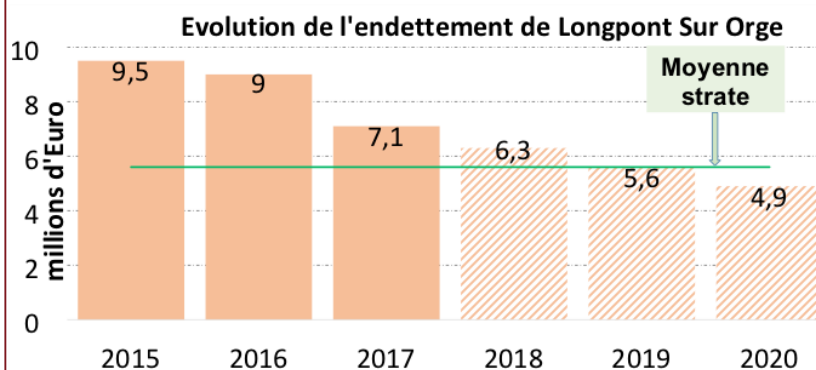


**Pierre Vibet**  
Président d'EPL

## Les finances de Longpont se redressent

Maîtriser les dépenses de fonctionnement, réorganiser les services pour mieux entretenir le patrimoine et maintenir un service public de qualité, impliquer les Longipontains dans les décisions de la commune : ces trois orientations politiques ont guidé les choix de la majorité. Objectif : respecter notre engagement n°1, « En trois ans, redresser les comptes pour reprendre notre avenir en main et baisser les impôts à partir de 2020 ».

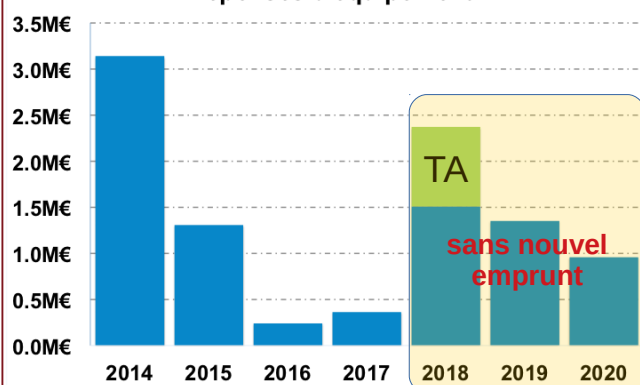
Ce redressement passe par la réduction de la dette : presque 2 millions d'euros en 2017. En 2018, le désendettement sera poursuivi, pour, à l'horizon 2019, revenir dans la moyenne de l'endettement des communes de notre taille.



La maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui a permis de dégager de l'épargne, permettra en 2018 de relancer des investissements sans emprunter, à hauteur de 1,4 million d'euros : courts du tennis, mise à niveau thermique du patrimoine, haut débit dans les écoles... Les 864 000 euros de la taxe d'aménagement (TA) générée par les projets immobiliers, permettront d'aménager la voie des Roches et le secteur des Hauts-Buarts (réfection de chaussée, enfouissement des réseaux...)

Grâce à cette situation financière, la commune pourra continuer d'investir raisonnablement en 2019 et 2020 toujours sans emprunter. A cet horizon, il sera alors possible de baisser les impôts (donc notre épargne), tout en pouvant ré-emprunter pour financer des investissements indispensables.

## Dépenses d'équipement



TA = taxe d'aménagement payé par les promoteurs pour permettre l'intégration des nouvelles population

## FESTIVAL DU COQUELICOT

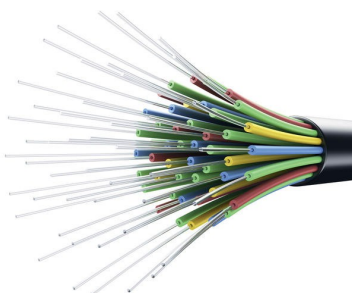
Convivialité, Musique, Danse, Joie, Partage, Rire, Rencontre, Gourmandise sont les maîtres mots du festival du Coquelicot. De nouveau cette année avec l'Aligot.

Réservez déjà votre week-end du 23 et 24 juin.



## ECOLES FIBRÉES

Les écoles vont avoir enfin accès au haut débit avant la fin de l'année scolaire, les travaux sont en cours !



## EPL sur Internet

Plus de précisions sur les sujets abordés sur notre site régulièrement mis à jour ainsi que sur notre page fb.

PourLongpont



Ensemble Pour Longpont



TV COQUELICOT



[www.ensemblepourlongpont.fr](http://www.ensemblepourlongpont.fr)

## 7 ATELIERS DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

**Groupe « Urbanisme »** : le premier groupe de démocratie participative avec de nombreuses réunions de concertation autour du PLU, de l'AVAP, du Règlement Local de Publicité, de la circulation aux Hauts Buarts, de l'organisation des chantiers des Folies et de la Guayère. Deux ateliers visent à co-construire avec les habitants les nouveaux quartiers de Biron et celui au bord de la RN 20.

**Groupe « Jardin du 50 »** : cet atelier travaille sur le projet de réveiller une friche endormie et de la transformer en « verger permaculturel », afin de créer un lieu pédagogique. Le printemps permettra de finir de retirer les racines des ronces, afin d'envisager les premières plantations.

**Groupe « Sécurisation Rue Darier »** : cet atelier lancé en décembre 2017 a pour objectif de réfléchir à la sécurité de cette rue. Une étude de redistribution des trottoirs, aux normes et sécurisés, vient d'être lancée. Des réflexions à long terme sont également en discussion, pour un centre-ville avec moins de transit.

**Groupe « Eclairage public »** : cet atelier réfléchit depuis plusieurs mois sur des opportunités de réelles économies, et sur l'impact de l'éclairage nocturne sur la santé, sur l'environnement, notamment sur la faune.

**Groupe « Déplacements »** : nous connaissons tous des difficultés dans nos déplacements quotidiens. Nos institutions ne sont pas cohérentes en demandant aux communes de densifier sous peine de sanctions sans prendre en charge les adaptations nécessaires. Alors, faisons le pari que des solutions citoyennes peuvent émerger localement. Animé prochainement par le maire, cet atelier a identifié des rues à sens unique dans lesquelles des pistes cyclables à contresens pourraient être tracées.

**Groupe « Vidéosurveillance »** : une vidéosurveillance au sein d'une commune n'est pas un investissement anodin : droit à la sécurité pour chacun, protection des libertés individuelles, coût et efficacité. Un débat sans parti pris et libéré de toute approche passionnelle, s'engage. Un groupe de travail animé par le maire, composé d'habitants volontaires et tirés au sort sur listes électorales, s'est d'ores et déjà réuni en mars dernier et devrait étendre sa réflexion à la question de la sécurité en général et du mieux vivre ensemble. La prochaine réunion est prévue pour le 3 mai.

**Groupe « Nos quartiers en harmonie »** : Cet atelier propose d'aider à l'organisation de la fête des voisins, et de préparer le carnaval de 2019.

**Pour tous renseignements, toute participation, vous pouvez vous adresser par mail à vos élus de quartier, écrire à l'adresse [democratie.participative.lgpt@outlook.com](mailto:democratie.participative.lgpt@outlook.com) ou téléphoner à la mairie au 01 69 01 68 18.**